

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES DU RSEQ-EQ

Le **RSEQ-EQ** (Réseau du sport étudiant de l'Est-du-Québec) est heureux d'offrir à ses écoles primaires membres une toute nouvelle offre de service !

*Le **RSEQ Est-du-Québec** est un organisme à but non-lucratif, qui assure la coordination du réseau de compétition des établissements d'enseignement scolaire du Bas-st-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en plus de promouvoir les saines habitudes de vie et le respect par le programme « les 3R de l'éthique sportive ».*

Le RSEQ Est-du-Québec, assure donc la promotion et le développement du sport et de l'activité physique en milieu étudiant, de l'initiation au sport de haut niveau. Il favorise ainsi, l'éducation, la réussite et la santé des jeunes.

L'école de votre enfant bénéficiera d'une programmation d'activités parascolaires, entièrement gérée par le **RSEQ-EQ**, directement à l'école et en collaboration avec celle-ci. L'offre d'ateliers sera variée; sports individuels et collectifs, danse et activités culturelles pourront être offerts. L'offre variera en fonction des besoins de l'école et de la disponibilité de nos animateurs. Les animateurs sélectionnés ont de l'expérience avec les enfants. Leurs antécédents judiciaires ont été vérifiés, et ils seront encadrés par le **RSEQ-EQ** tout au long de la session.

Veuillez lire attentivement les informations relatives aux inscriptions et au déroulement dans le présent document. En cas de questions, veuillez contacter le **RSEQ-EQ** (les coordonnées se trouvent à la fin de ce document).

PÉRIODE D'INSCRIPTION

La période d'inscription pour les activités parascolaires se déroulera **du 29 septembre au 5 octobre 2025** inclusivement. L'inscription s'effectue selon le principe de premier arrivé premier servi. (Voir la procédure d'inscription dans les pages suivantes).

Si l'activité est complète, vous pouvez inscrire votre enfant sur la liste d'attente. Le **RSEQ-EQ** vous contactera si une place se libère.

DÉBUT DE LA SESSION

La session débutera la semaine du **13 octobre 2025** et se déroulera sur une période de 8 semaines (peut varier selon les écoles). Il est possible qu'une session d'activité soit annulée par manque de participants. Dans ce cas, vous serez contacté par le **RSEQ-EQ** à la fin de la période d'inscriptions.

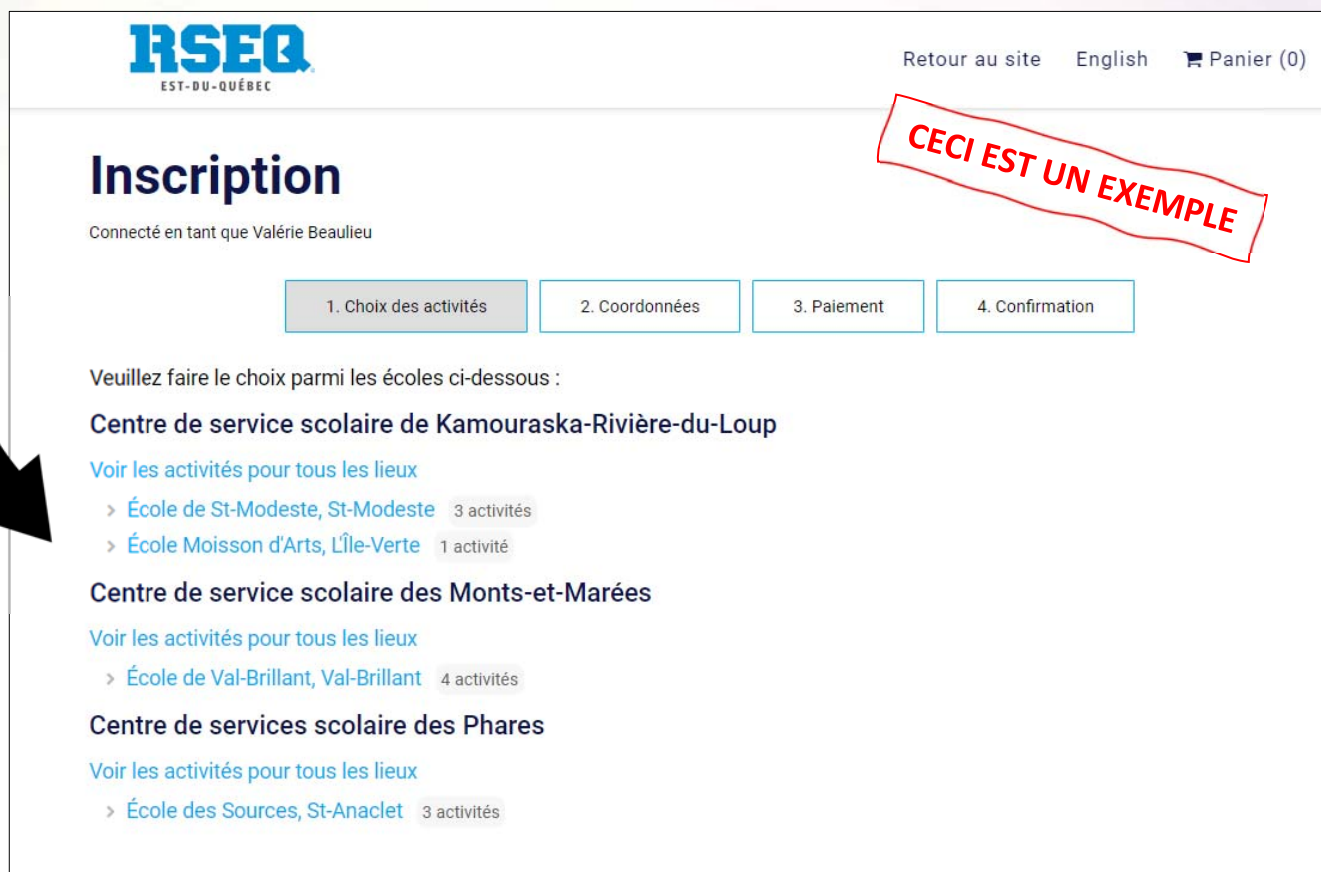
PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Pour inscrire votre enfant, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://rseq-eq.proinscription.com/inscription>

Toutes les informations relatives aux activités offertes (activité, niveau, dates, heure...) sont indiquées à même l'activité.

1. Sélectionner l'école de votre enfant.



RSEQ
EST-DU-QUÉBEC

Retour au site English Panier (0)

Inscription

Connecté en tant que Valérie Beaulieu

1. Choix des activités

2. Coordonnées

3. Paiement

4. Confirmation

Veuillez faire le choix parmi les écoles ci-dessous :

Centre de service scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

[Voir les activités pour tous les lieux](#)

- > [École de St-Modeste, St-Modeste](#) 3 activités
- > [École Moisson d'Arts, L'Île-Verte](#) 1 activité

Centre de service scolaire des Monts-et-Marées

[Voir les activités pour tous les lieux](#)

- > [École de Val-Brillant, Val-Brillant](#) 4 activités

Centre de services scolaire des Phares

[Voir les activités pour tous les lieux](#)

- > [École des Sources, St-Anaclet](#) 3 activités

2. Sélectionnez l'activité de votre choix (**Veillez respecter les niveaux scolaires**) et cliquer sur ★ S'INSCRIRE



Mini-soccer (2-3-4e année) - 84,00 \$

[Le mardi de 15 h 10 à 16 h 15 dès le 18 octobre 2022](#)

Places disponibles : 16 / 16

★ S'inscrire

3. Complétez les informations relatives au participant (votre enfant).

4. Ajouter l'inscription au panier OU ajouter un nouveau participant (si plus d'un enfant participe à l'activité)

Après l'activité, le participant...

☐ Retourne à la maison à pied
☐ Retourne à la maison en voiture
☐ Retourne au service de garde
☐ Retourne en classe

OU

+ Nouveau participant

CECI EST UN EXEMPLE

 Ajouter l'inscription au panier

5. Passer au paiement OU ajouter une nouvelle inscription (pour inscrire un enfant à une activité différente).

6. Terminer le processus d'achat.

Vous disposez de 30 minutes pour compléter votre achat.

Assurez-vous d'avoir bien reçu par courriel la facture et la confirmation de l'inscription à l'activité. Vérifiez également vos courriels indésirables. Si vous n'avez pas reçu le courriel de confirmation, contactez le **RSEQ-EQ** le plus rapidement possible (les coordonnées sont à la fin de ce document).

Bien vérifier votre facture. Vous y trouverez les informations concernant certains congés fériés, les détails sur le fonctionnement ou autres annulations de séances.

DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉS SUR L'HEURE DU MIDI

Votre enfant doit apporter un lunch froid, où il dinera en compagnie de l'animateur, et débutera par la suite l'activité. À la fin de l'activité, il retournera en classe comme à l'habitude.

*Si votre enfant est inscrit au service de garde avec service de traiteur, le fonctionnement du dîner pourrait varier selon l'école. Veuillez contacter l'école ou le RSEQ-EQ pour connaître la marche à suivre.

ACTIVITÉS À LA FIN DES CLASSES (FIN DE JOURNÉE)

À la fin des classes, votre enfant se dirigera directement à l'endroit assigné pour l'activité.

À la fin de l'activité, l'enfant devra retourner à la maison ou au service de garde, s'il y est inscrit.

Si le parent vient chercher l'enfant à l'école, il est important de respecter l'heure de fin de l'activité, sinon des pénalités s'appliqueront.

ANNULATION D'UNE ACTIVITÉ

EN CAS D'ANNULATION EXCEPTIONNELLE D'UNE SÉANCE D'ACTIVITÉ

Si une séance d'activité devait être annulée par mesure exceptionnelle, vous seriez contacté rapidement par le **RSEQ-EQ** afin de pouvoir réagir rapidement. *

- **Si votre enfant est inscrit au service de garde** pendant cette période, il pourra simplement y aller selon le fonctionnement habituel.
- **Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde**, il devra retourner à la maison selon le mode de fonctionnement habituel (à pied, en autobus, ou avec un parent)

Si le parent n'a pu être rejoint, un enfant ne sera jamais laissé à lui-même. Le service de garde ou une personne attitrée dans l'école le prendra en charge.

** La séance pourrait être reprise à la fin de la session. Vous serez alors informé par le **RSEQ-EQ**.*

EN CAS D'ANNULATION D'UNE SESSION COMPLÈTE D'ACTIVITÉ

Deux options s'offrent à vous si l'activité est annulé par le **RSEQ-EQ**.

1. Proposition d'une activité alternative. Si l'activité alternative coûte moins cher que celle initialement choisie, le **RSEQ-EQ** remboursera la différence au parent sans frais administratifs. Si l'activité alternative coûte plus cher, le parent devra acquitter la différence sans frais supplémentaires.
2. Remboursement complet.

ANNULATION DE L'INSCRIPTION PAR LE PARENT

Moins de 24 heures suivant l'inscription : Aucun frais d'annulation.

Avant la fin de la période d'inscription : 50 % des frais de l'activité vous seront facturés.

Après la fin de la période d'inscription : 100 % des frais de l'activité vous seront facturés.

EN CAS D'ABSENCE DE L'ENFANT

Aucun remboursement ou crédit ne sera remis au parent dont l'enfant s'absente de son activité parascolaire pour une des raisons suivantes :

- Raisons médicales* ;
- Voyage ou toute autre raison personnelle ;
- Période de récupération ou d'aide aux devoirs ;
- Oubli du parent ;
- Refus de participer de l'enfant ;
- Retard de l'enfant ;
- Activités spéciales ou éducatives organisées par l'école.

*Un remboursement des séances restantes pourra être émis si l'enfant présente un billet médical.

EXPULSION DE L'ACTIVITÉ

Le respect du code de vie de l'école est obligatoire pour tous les participants aux activités offertes par le **RSEQ-EQ**. L'expulsion pour une ou plusieurs séances complètes de l'activité est une mesure qui peut être utilisée en dernier recours après des démarches infructueuses (avertissements verbaux, appel aux parents, intervention d'un membre du personnel de l'école, etc.) **Aucun remboursement ne sera effectué si l'enfant est expulsé de l'activité en raison du non-respect du code de vie de l'école.**

FRAIS DE RETARD

Frais de retard pour venir chercher l'enfant (activité d'après-midi)

Si l'enfant n'est pas inscrit au service de garde et que le parent doit venir chercher l'enfant à l'école après une activité parascolaire de fin d'après-midi, il est important d'être présent immédiatement à la fin de l'activité, sinon des frais de retard s'appliqueront.

- 1\$ / minute de retard; arrondi au 5 minutes le plus près.
- Après 3 retards: 2 \$ / minute de retard ; arrondi au 5 minutes le plus près.
- Après 5 retards: 4\$ / minute de retard; arrondi au 5 minutes le plus près.

Des retards répétés des parents peuvent entraîner l'exclusion de leur enfant lors des semaines suivantes, sans remboursement.

INSCRIPTION TARDIVE

Aucune inscription ne sera acceptée après le 2e cours de l'activité. Dans le cas d'une inscription tardive (après la période d'inscription et avant le 2e cours) **le montant total de l'activité vous sera facturé + un frais unique de 10\$.**

Aucune garantie de place pour l'activité désirée.

Le RSEQ-EQ se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute inscription tardive.

NOUS CONTACTER

Pour toutes questions sur les activités parascolaires du **RSEQ-EQ** n'hésitez pas à nous contacter.

Valérie Beaulieu

Responsable des activités parascolaires du RSEQ-EQ

(Secteur Kamouraska, RDL, Témiscouata, Basques)

581-824-2207 #3 | parascolaire@rseq-eq.com

Camille Marin

Coordonnatrice des activités parascolaires **(Secteur Matane et Matapédia)**

581-824-2207 #4 | camille.marin@rseq-eq.com

Élie Belzile

Coordonnateur des activités parascolaires **(Secteur Rimouski et Mitis)**

581-246-7262 | elie.belzile@rseq-eq.com

Ruben Algarra

Coordonnateur des activités parascolaires **(Secteur Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)**

581-887-9387 | ruben.algarra@rseq-eq.com

